De terribles drames dans des familles

Un père frappa son fils d'un coup de baïonnette

Paris, 27. — Revenu depuis peu du régiment, Charles Hubert, camionneur de vingt-trois ans, passe, rue du Soleil où il habite, pour un assez mauvais coucheur. Les querelles fréquentes qu'il cherchait à son père domicilié 26, rue Compans, et à qui, à tout instant, il allait réclamer des subsides, auraient d'ailleurs suffi à justifier cette réputation.

Dans la soirée de samedi, comme ses parents se disposaient à se coucher, ils le virent apparaître. Une fois de plus, Charles Hubert venait demander de l'argent. Il se heurta à un refus formel et tout aussitôt ce fut une scène des plus violentes. Le camionneur se répandit en menaces et des paroles en vint aux actes.

Si bien que, pour se défendre, le père prit une baïonnette accrochée au mur et en frappa son fils. Atteint à la poitrine, celui-ci dut être dirigé sur l'hôpital Tenon.

La police recherche M. Hubert père, qui a disparu.

Un ivrogne tua son père avec qui il disputait

Bonneville, 27. — Au hameau du Chesney, près de Marignier (Savoie), le nommé Auguste Moge, pris de boisson, a tué son père, au cours d'une discussion, en tirant sur lui deux coups de fusil. Le meurtrier a été aussitôt arrêté.

Un homme tua sa tante puis alla se suicider

Une tragédie non moins effroyable se déroulait en même temps, à une dizaine de kilomètres plus loin, au hameau de Crolly, à proximité de Taninges.

Le nommé Raymond Burtin était venu de Vienne (Isère) pour emprunter cinq mille francs à son oncle. Ce dernier refusant de lui avancer cette somme, il entra dans une violente colère et le menaça de son revolver. Sa tante avant voulu s'interposer, le misérable l'abattit à ses pieds et prit la fuite mais pour aller se suicider à cinquante mètres de la maison.

La série d'explosions mystérieuses continue

Nous avons relaté les diverses explosions qui se sont produites la semaine dernière dans des habitations de la région parisienne et qui furent causées par le mélange d'explosifs à l'anthracite employée pour le chauffage.

Cinq nouvelles explosions de poêle à feu continu, chargés également d'anthracite ont été enregistrées dimanche à Paris; heureusement, les dégâts furent purement matériels.

Un accident du même genre et qu'aurait pu avoir des suites très graves a eu lieu à Vallauris, non loin d'Antibes, à l'usine de parfumerie Dhumez et Cie.

Il y avait quelques instants que le chauffeur avait « chargé » à l'aide de charbon de terre le foyer d'une chaudière, quand une explosion provoqua un déplacement de la chaudière et ébranla les cloisons et la toiture du bâtiment.

Le premier moment de stupeur et d'effroi passé, on éteignit le foyer. Dans les résidus de charbon, le chauffeur découvrit un tube en cuivre de dix centimètres de diamètre, cause certaine de l'explosion.

La vérification du stock de charbon a fait découvrir, mêlés au combustible, une vingtaine d'engins chargés ayant l'aspect de fusées incendiaires. L'enquête continue.

L'abordage d'un bateau-mouche dans le port de Barcelone

Barcelone, 27. — Dans la collision qui a eu lieu dans le port entre un bateau-mouche et un vapeur, on compte, indépendamment des dix noyés qui ont été repêchés, une vingtaine de disparus.

EN DEUX LIGNES

Rome. — La censure a été rétablie sur les communications de la presse destin. à l'étranger

Moutiers -Tarentaise. — Dans le tunnel de la Boucle, un échaf. s'est effondré. 9 ouvr. blessés.

Winnipeg. — Au cours de l'inc. du collège St-Boniface, 6 élèves ont péri; dix griév. brûlés.

Lyon. — Un conseiller munic. qui appela son collègue : « Landru » paiera 16 fr. d'amende.

Santiago (Chili). — De nouv. secousses sismiques ont été ressenties dans la ville et la région.

Paris. — Un voleur de réticules a blessé d'un coup de revolver, l'agent qui le poursuivait.

Hyères. — Le feu a détruit plusieurs hectares d'arbres du domaine du « Ceinturon ».

Athènes. — La prestation de serment du nouveau cabinet grec aura lieu mercredi prochain.

Strasbourg. — La nuit, une bijouterie a été cambriolée et 200.000 fr. de march. ont disparu.

Marseille. — Par suite de la tempête, 6 vapeurs ont rompu leurs amarres et sont partis en dérive

La Chambre a poursuivi la discussion du Budget

Elle s'est occupée hier de l'hygiène et de l'aéronautique

La Chambre a consacré hier sa séance du matin et une partie de celle de l'après-midi à la suite de la discussion du budget de l'hygiène, dont tous les chapitres ont été adoptés.

L'Assemblée a adopté un amendement de M. MASSON portant de 1.700.000 francs à 3 millions les crédits affectés à la lutte contre la syphilis.

Le crédit destiné aux subventions, aux communes, offices d'habitations à bon marché, etc., a été porté de 30 à 35 millions.

L'assistance médicale gratuite

Un long débat s'engagea ensuite au sujet de l'assistance médicale gratuite. Celle-ci, affirma M. Paul BONCOUR, n'existe plus dans les hôpitaux que pour les indigents. Le prix de la journée d'hospitalisation varie, dit l'orateur, de 19 à 21 francs. Comment un ouvrier, un employé privé de son gagne-pain, peut-il assumer une pareille charge ?

M. Paul STRAUSS répondit que l'assistance gratuite était assurée à tous les ayants-droits, qu'il y avait des demi-tarifs et qu'enfin le recouvrement des pleins tarifs même n'était poursuivi qu'après enquête minutieuse sur les ressources du malade.

Le budget de l'aéronautique

M. BOUILLON-LAFONT, rapporteur, exposa que pour 1923, on avait prévu près de 55 millions de primes de vol. « Ces primes, dit-il, avaient une excuse au début de l'aviation, c'était un moyen de propagande ». L'orateur déplora que l'organisation scientifique de l'aéronautique fut absolument inexistante et que toutes les ressources du budget fussent consacrées à l'exploitation de quelques lignes continentales.

Le député du Finistère fit également le procès de la l'aviation commerciale : le nombre des passagers, dit-il, a diminué et si le trafic des colis a augmenté, c'est que l'Etat a sacrifié des millions pour abaisser les prix de transport.

Il termina en demandant au Gouvernement de presser la réfection du cadastre par la photographie aérienne et en réclamant la création d'un corps d'ingénieurs de l'aéronautique.

Les boulangers parisiens se disposent à fermer boutique

Paris, 27. — La Chambre Syndicale de la Boulangerie de Paris et de la Seine, ainsi que les Syndicats des départements limitrophes de la Seine (Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Eure, Loiret), avaient invité cet après-midi leurs adhérents à une réunion en vue de discuter le point de vue à adopter si le préfet de la Seine ne faisait pas droit à leurs revendications.

Il fut décidé que si, demain à midi, la Commission n'a pu obtenir un résultat satisfaisant du préfet, c'est-à-dire la mise en vigueur d'un nouveau barème, on envisagera la fermeture des boulangeries.

Ebouillanté dans une baignoire

Un entrepreneur de travaux publics du boulevard Voltaire, à Paris, en traitement dans une maison de santé d'Ivry a été trouvé ébouillanté dans une baignoire dont le robinet à eau chaude avait été laissé ouvert par l'infirmier, Gustave Maillard, qui a été envoyé au dépôt sous l'inculpation d'homicide par imprudence. Le corps de la victime a été transporté à la Morgue aux fins d'autopsie.

« Nos relations avec l'étranger s'améliorent », dit Lénine

Londres, 27. — Voici un résumé du discours prononcé par Lénine, à la séance plénière des Soviets de Moscou.

Les relations diplomatiques avec les autres pays, a dit M. Lénine, deviennent plus aisées et elles s'amélioreront certainement. Les gouvernements qui s'obstinent dans le sens opposé, risque de se trouver dans une position défavorable.

Quant à ce qui concerne la politique intérieure, M. Lénine a déclaré : « Nous ferons en sorte que la Russie, avec la nouvelle politique économique, devienne une grande société. La tâche que nous nous imposons consiste, tout en opérant une retraite, à nous préparer à faire un nouveau pas en avant, vers le socialisme ».

18 cadavres rejetés par la mer

Gibraltar, 27.— Une grande tempête s'est déclenchée dans le détroit entre Tarifa et Algérisas.

Dix-huit corps, dont ceux d'une femme et d'un enfant, ont été rejetés par la mer. On n'a pu identifier les cadavres qui étaient horriblement mutilés.

Un ferry-boat a coulé une péniche et 34 personnes ont été noyées

Buenos-Aires, 27. — Une péniche conduisant 37 passagers, la plupart des femmes et des enfants, a heurté un ferry-boat près de Zarate (province de Buenos-Aires) et a chaviré.

Il y a 34 noyés.

Les Impôts sur les Revenus et Salaires

Des modifications sont décidées par la Commission des Finances

Paris, 27. — La Commission des finances a décidé que les revenus provenant des traitements publics et privés et des indemnités et émoluments des salaires, des pensions et des rentes viagères, seraient assujettis à un impôt portant sur la partie de leur montant annuel dépassant savoir :

1. Pour les pensions et rentes viagères 5.000 et 4.000 francs (les chiffres actuels sont 3.600 et 2.000 francs) ;

2. Pour les traitements salaires etc. la somme de 5.000, 6.000 et 7.000 francs, (les chiffres actuels sont 4.000, 5.000 et 6.000 fr.)

En outre, la Commission a admis pour cette cédulle, le principe d'une exonération pour charges de famille fixée à 1.000 francs par enfant jusqu'à l'âge de 16 ans, le bénéfice de cette disposition devant profiter à la fois au père et à la mère dans le cas où ils seraient salariés tous les deux. Pour les professions non commerciales, elle a adopté les chiffres de 5.000, 6.000 et 7.000 sans exonération pour charges de famille.

Pour l'impôt général sur le revenu seront exonérées, les personnes dont le revenu n'excède pas 7.000 francs. Toutefois les personnes ayant plus de 7.000 francs de revenu, ne seront exonérées que pour 8.000 francs.

Le prix de certains tabacs sera augmenté

Enfin la Commission a adopté les diverses propositions du gouvernement, relatives à la majoration des prix de vente de certains tabacs : 27 fr. 50 le kilo au lieu de 25 fr. pour les tabacs ordinaires à fumer et à mâcher; 27 fr. 50 le kilo de poudre ordinaire à piser, au lieu de 25 francs.

L'abandon d'une fillette chez une concierge de Paris

Montpellier, 27.— En septembre dernier, la nommée Leclercq abandonnait une fillette âgée de 3 ans, chez une concierge de la rue Championnet, à Paris. D'après une enquête de la sûreté, l'enfant se nommerait Adrienne Maury et serait née à Montpellier, le 25 avril 1919. C'est sa mère qui l'aurait confiée à la soi-disant Mme Leclercq, de son vrai nom Clémence Fages. Cette dernière, après avoir vainement tenté de la placer dans un orphelinat de la ville, était partie pour Marseille d'où elle s'était rendue à Paris.

Le Congrès de l'habitation

IL AURA LIEU A LILLE LES 9 ET 10 DECEMBRE

Ce congrès aura lieu à Lille, le samedi 9 et le dimanche 10 décembre 1922 ; il sera présidé par M. Louis Merchier, président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Louis Cordonnier, membre de l'Institut, y prêtera son concours. En voici le programme :

SAMEDI 9 DECEMBRE

Séance du matin, Salle de la Société Industrielle. Présidence de M.E. Mathon, vice-président de la Fédération Régionaliste du Nord et du Pas-de-Calais. — A 9 heures, ouverture du Congrès, par M. Louis Nicolle, président de la Fédération. Allocution de M. E. Mathon.

1. Logements et étudiants ; rapporteur : M. Henry-Louis Dubliy, président des Jeunesses Régionalistes du Nord — 2. La Législation et l'Habitation ; rapporteur : Me Devaux, avocat au barreau de Lille.

Séance de l'après-midi, Salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire. Présidence de M. Thomas Griffiths, président de la Chambre de Commerce d'Arras, vice-président de la Fédération. Allocution du Président.

1. A propos de l'Hygiène et de l'Habitation ; rapporteurs : M. le docteur Surmont, professeur à la Faculté de Médecine de Lille et M. le docteur Ducamp, Directeur du Laboratoire Municipal. — 2. La Compagnie des Chemins de fer du Nord et l'Habitation ; rapporteur : M. Raoul Dautry, ingénieur en chef-adjoint des travaux — 3. Les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais et l'Habitation ; rapporteur : M. Paul Fremaux, co-directeur du « Nord Industriel ».

A 9 h. 30, banquet par souscription, à l'Hôtel Bellevue, sous la présidence de M. Louis Nicolle.

DIMANCHE 10 DECEMBRE

Excursion à la Cité Ouvrière de Lille-Délivranec, sous la direction de M. Raoul Dautry, ingénieur en chef-adjoint des travaux de la Compagnie des Chemins de fer du Nord et à la Cité Ouvrière « La Lommoise », sous la direction de M. Louis Nicolle, président de la « Lommoise ».

Le départ aura lieu à 9 heures du matin. Rendez-vous à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, où des voitures seront à la disposition des Congressistes.

Prière de se faire inscrire jusqu'au 6 décembre, au Secrétariat, 5, rue des Poissonceaux, Lille.

A 14 h. 30, dans la Salle des Fêtes de l'Université, 9, rue Auguste-Angellier : *séance de clôture*, sous la présidence de M. Louis Mercier. Allocution de M. Louis Nicolle. Discours de M. Louis Cordonnier : « Le Régionalisme et l'Architecture ».

« Les vœux du Régionalisme et du Congrès », par M. Martin-Mamy, secrétaire-général de la Fédération, vice-président des Jeunesses Régionalistes de France.

Discours de clôture, par M. Louis Mercier.

LA JOURNÉE SPORTIVE

Boxe

Francis Desprey a battu Paul Fritsch aux points

Le nouveau champion de France est un enfant du Pas-de-Calais

Samedi avait lieu, au Cercle Hoche, à Paris, la finale des Championnats militaires. A l'étonnement général, Francis Desprey a battu Paul Fritsch aux points dans la finale de la catégorie des poids légers.

Les récentes victoires de Fritsch ne pouvaient laisser prévoir un tel résultat. Son adversaire, Desprey, est un gas du Pas-de-Calais, qui a l'étoffe d'un vrai comingman. Il a battu Verne par k.-o. en deux rounds ; le Suisse Simeth en trois rounds, et Malberty aux points. Le voici champion de France poids légers.

Desprey fait en ce moment son service militaire à Mézières et fait partie du team de Roth et Jeanmène. Il semble qu'une brillante carrière pugilistique lui soit réservée.

Jack Dempsey va rencontrer Lewis dans trois mois

J. Dempsey annonce qu'il a accepté les termes d'un contrat présenté par l'impresario Albert Woods pour une rencontre mixte avec l'étrangleur Lewis, ainsi que pour deux combats avec des boxeurs qui ne sont pas encore désignés.

On songerait à Harry Wills, le poids lourd de couleur, et à Joe Beckett.

La bourse serait de un million de dollars environ. Le premier match aurait lieu dans trois mois.

Football-Association

L'U.S. Laonnoise a battu le C. S. d Hirson par 3 à 0

Dimanche, malgré le mauvais temps, s'est disputé, route de Reims, à Laon, le match qui mettait aux prises l'U. S. L. (1) contre le C. S. Hirson (1) qui, la semaine précédente, battait l'O. Saint-Quentinois par 4 à 2.

Lors du match aller à Hirson, l'U. S. L. avait été battue par 5 à 1 ; elle a pris une revanche éclatante, puisque cette fois, elle a remporté la victoire, sur son terrain, par 3 à 0.

Hippisme

Courses à Vincennes

1re Course. — 1. Titan de Wazières, g. 43.50, p. 19.50 ; 2. Troarn Capelle, p. 26.00 ; 3. Tire au Flano Labayle, p. 22.50.

2e Course. — 1. Sissonne Riaud, g. 28.50, p. 14.50 ; 2. Sou Hami E. Picard, p. 29.50 ; 3. Salverte Forcinal, p. 27.50.

3e Course. — 1. Toulurette Sourroubile, g. 62.00, p. 29.00 ; 2. Soquette Adèle, p. 31.00 ; 3. Selle Favard Capovilla, p. 26.50.

4e Course. — 1. Sagesse Bertoult, g. 22.50, p. 17.50 ; 2. Sultane Celerier, p. 49.00 ; 3. Rêveur Grant, p. 33.00.

5e Course. — 1. Tire Feu Loutier, g. 103.50, p. 22.00 ; 2. Tempête Pacée, p. 24.00 ; 3. Topaze E. Ficard, p. 15.00.

6e Course — 1. Roshiori Bakker, g. 196.50, p. 57.50 ; 2. Quarteron Labayle, p. 39.50.

Les réunions hippiques de 1923 à Lille-Roubaix-Tourcoing

A la suite de la réunion de la Fédération des Sociétés de Courses du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne, les dates suivantes ont été fixées pour les différentes réunions hippiques qui auront lieu à Lille, Roubaix et Tourcoing en 1923.

COURSES DE LILLE. — 1re réunion, lundi de Pâques, 2 avril ; 2e, dimanche 15 avril ; 3e, dimanche 29 avril ; 4e, jeudi de l'Ascension, 10 mai ; 5e, dimanche 13 mai ; 6e, dimanche 20 mai ; 7e, dimanche 30 septembre ; 8e, dimanche 7 octobre.

COURSES DE TOURCOING. — 1re réunion, dimanche 1er avril ; 2e, dimanche 8 avril ; 3e, dimanche 22 avril ; 4e, dimanche 6 mai ; 5e, dimanche 17 juin ; 6e, dimanche 23 septembre ; 7e, dimanche 14 octobre ; 8e, dimanche 21 octobre.

CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE. — Samedi 9 juin ; dimanche, 10 juin ; lundi 11 juin.

CONCOURS HIPPIQUE DE ROUBAIX. — Samedi 2 juin ; dimanche 3 juin ; lundi 4 juin.

DERNIÈRE HEURE

La Russie veut parler à Lausanne

Mais elle exige de participer à toutes les discussions

La délégation russe a fait parvenir cet après-midi au Président de la Conférence de la Paix une communication rappelant la note de M. Poincaré qui, parlant au nom des puissances invitantes, a reconnu à la Russie, l'Ukraine et la Georgie, le droit de participer à la discussion et aux solutions de la question des détroits.

Il ne peut y avoir de solution satisfaisante et efficace dans ces questions, dit la communication, sans que la Russie et ses alliés soient admis non seulement à exposer leur point de vue sur tel autre projet, mais à participer effectivement à toute discussion, à tous les travaux et à toutes les décisions de la conférence, sur un peid d'égalité avec les autres grandes puissances.

D'autre part, M. Rakowsky a déclaré que la venue de M. Tchitchérine est subordonnée à l'acceuil que fera la Conférence à la demande formulée aujourd'hui par la Russie. On en conclut, dans les milieux de la Conférence, que la délégation russe quitterait Lausanne, si la demande russe n'était pas agréée, ce qui paraît infiniment probable.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

SCÈNES DE VIOLENCES

Mme Maria Favoralle, demeurant rue de Lille, cour Motte-Degand, 14, a déposé une plainte pour bris de clôture, tapage injurieux et voies de fait, contre la nommée Adolphe Devriès, 52 ans, demeurant à Flers-Breucq, rue de la Ferme, 2.

— Madeleine Devolder, demeurant à Wattrelos, rangée de l'Enfer, 20, est entrée dimanche soir, vers 11 heures, au cabaret tenu par Mme de Leenker, rue d'Avelghem, 45. Elle s'est prise de querelle avec cette personne, lui a porté des coups et, en partant, a brisé un carreau de vitre.

Des enquêtes sont ouvertes au sujet de ces deux affaires.

LES COMMERÇANTS ET LES HUIT HEURES

Les commerçants roubaisiens occupant des employés, — sauf ceux de l'Alimentation, qui tiendront une réunion spéciale — se sont réunis hier soir, au café Pandore.

M. Jean Dearx a analysé avec ses nombreux auditeurs le texte du projet de décret du 23 avril 1919, relatif à l'application des huit heures dans les magasins de détails, autres que ceux de l'Alimentation. L'éminent secrétaire général de la Fédération a fait une critique détaillée du projet. Les membres présents ont participé à la discussion et, approuvant l'orateur, ont émis des conclusions favorables quant au projet, mais ont estimé devoir formuler des objections sur son application, qui devra être comprise d'une façon assez large pour ne pas nuire aux intérêts du public, des commerçants et des employés eux-mêmes.

Les membres du bureau nous ont déclaré que l'accord entre les patrons et les employés serait certainement réalisé, lors de la prochaine réunion mixte.

Cette réunion aura lieu mercredi à 19 heures 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. De Brabander, adjoint au maire. MM. Boulin et Robert, inspecteurs du Travail, y assisteront, ainsi que cinq délégués commerçants et cinq délégués employés.

Au cours de la réunion d'hier, MM. Jean Dearx, Bossut-Cuvelier et Loucheur ont été désignés pour représenter les commerçants roubaisiens.

Pommade Cadum guérit les Boutons

La Pommade Cadum dessèche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Les souffrances provenant des maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède. Il arrête instantanément les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. La Pommade Cadum est souveraine contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, peau écailleuse, éruptions, furoncles, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures, piqûres d'insectes, etc. Prix : 3 francs.

JAMBE FRACTURÉE

Mme Pauline Coudron, 58 ans, ménagère, demeurant rue Bernard, 30, était occupée au nettoyage de sa maison lorsqu'elle fit une chute et se brisa les deux os de la jambe droite.

M. le docteur Dupré, après lui avoir donné les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôpital.

LES MEDAILLES D'HONNEUR DE LA POLICE

La médaille d'honneur de la police a été décernée aux gardes-champêtres et aux agents de police ci-après :

Nord. — Rodelle, à Louvroil ; Renard, à Solesmes ; Lahousse, à Lompret ; Mention, à Louvroil ; Marga, à Noyelles-lez-Seclin ; Cocheteux, à Flers ; Licart, à Fresnes ; Roge à Croix ; Lesage, à Lomme ; Béghin, à Willems ; Delapierre, à Lomme ; Vignoulle, à Fresnes ; Tailliez, à Estaires ; Glorieux, agent de police, à Roubaix ; Petillon, agent de police, à Armentières ; Lenvin, brigadier de police, à Lille ; Faucomprez, sous-brigadier ; Mathon, à Lille ; Dupont, à Wasquehal ; Friesse, agent de police à Roubaix ; Lequin, secrétaire de police, à Roubaix ; Legrand, sergent de ville, à Roubaix ; Thelliez, secrétaire de police à Lille ; Goudenhooft, à Marquette-lez-Lille ; Forrières, sergent de ville, à Lille ; Deschamps, à La Chapelle-d'Armentières ; Vantourout, brigadier de police à Armentières.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

La quête faite dimanche dernier au cours de l'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, pour venir en aide aux adhérents sinistrés au cours de l'incendie de l'usine Prouvost, a produit la somme de 633 fr. 60 qui ont été partagés de la façon suivante : Mme Denis, dont 2 fils ont été tués, 50 fr. ; M. Mochu, père de 5 enfants, 371 fr. 35 ; M. Rémericq, père de 2 enfants, 212 fr. 25.

De plus la Fraternelle a fait des démarches près du Consortium et des œuvres charitables pour remédier le plus rapidement possible à la situation de ses malheureux membres.

AMICALE DES ARTS

La section de préparation militaire de l'Amicale des Arts prend une telle extension qu'il sera nécessaire de limiter du moins pour un certain temps les adhésions. Celles-ci ne seront donc plus reçues que jusque jeudi 31 courant, à 20 heures, soit par écrit, par le Président, soit chez M. Deconinck, 108, rue des Arts.

Tous les inscrits sont invités à se présenter jeudi, à partir de 20 heures, pour se mettre en règle avec les cartes de l'Amicale, et retirer leurs fiches physiologique et médicale qui initieront également le matricule.

Les matricules 1 à 20 passeront la visite médicale le vendredi 1er décembre ; les matricules 21 à 40 le vendredi 8 décembre. Les suivants seront convoqués ultérieurement.

Dimanche 3 décembre, à 11 heures très précises, dans une salle de l'Ecole de la rue des Arts, réunion générale obligatoire pour tous les inscrits. Présentation du Comité de la préparation militaire et de l'adjudant Marcoat. Les cours commenceront le lundi 4 décembre, à l'heure qui sera fixée par l'assemblée générale.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Les opérations de la 48e semaine se traduisent par 554.225 fr. de recettes, en 1031 versements et 304.606 fr. 65, en 273 remboursements.

ETAT CIVIL

Naissances. — Simonne Chombeau, rue Alma, f. Frasez, 62 bis. — Amédée Dedreumaw, rue Ermitage, 26. — Berthe Carpentier, rue Longues-Haies, 159. — Henri D'Hondt, rue Guinguette, c. Mulliez, 43. — Suzanne Milot, rue Beaumont, 135. — Marie Worbrouck, rue Ste-Elisabeth, 7.

Publications. — Henri Decraene, tisserand, et Sidonie Scherpereel, canneleuse. — Charles Carlier, encolleur, et Sophie Vanmansart, ourdisseuse. — Georges Vanreckoghem, tourneur, et Fernande Libeer, couturière. — Emile Mahut, cardeur, et Gabrielle Coussement, soigneuse. — Emile Favorel, tisserand, à Wattrelos, et Elise Bulon, tisserande. — Louis Henneusr, bonnetier, et Yvonne Vigneron, tisserande à Bar-le-Duc. — Alfred Deberghes, ébarbeur, et Berthe Dubois, soigneuse à Croix. — Léon Maurau, journalier, et Marie Deyonckeere, soigneuse à Tourcoing. — Hector Devoldre, charron, et Simonne Vanlandeghem, s. p. à Croix. — Gustave Sackx, monteur, et Raymonde Prouvost, soigneuse. — André Farrain, ajusteur, et Jeanne Dupont, visiteuse.

Décès. — Jean Quiviger, 34 ans, rue Longues-Haies, 260. — Angèle Declercq, épouse Debruyne, 24 ans, rue Béthune, 7. — Auguste Vanderstede, 24 ans, quai de Gravelines, 5 bis. — Alphonsine Machu, épouse Lambart, 44 ans, rue Epeule, ruelle Cugnot, 18. — Henri Dewancker, 82 ans, rue Mirabeau, 8. — Irma Lavalveuve-Gasser, 54 ans, rue Ommelet, 109. — [illegible] 40 ans, rue Wasquehal, 45. — [illegible] 11 mois, boul. République, 2.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone [illegible]

DEPART DE M. PIERSON, RECEVEUR DES P.T.T.

Dimanche 26 courant, à [illegible] heures, salle Dumortier, place Victor-Hazebrouck, le personnel du bureau de postes de Tourcoing s'est réuni pour faire ses adieux à son sympathique receveur, M. Joseph Pierson, admis à la retraite à partir du 1er décembre.

A cette occasion, un souvenir a été remis à M. Pierson.

M. Delmotte, contrôleur, s'est fait l'interprète du personnel pour présenter à son chef les regrets que cause son départ.

Très ému, M. Pierson a remercié [illegible] discours chaleureusement [illegible].

Une gerbe de fleurs fut ensuite offerte à Mme Pierson, par Mlle [illegible] des dames employées.

Un concert improvisé a clôturé cette petite fête.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Lefebvre-Wattinne, filateur, rue du Bus, un bacleur, Charles Blauhlommez, 14 ans, rue Mirabeau, 25, a été blessé à la main gauche par le chariot du métier. Repos 20 jours.

— A la Manufacture Française de Tapis et Couvertures, rue du Haze, une soigneuse, Marie Condé, 43 ans, rue Saint-Pierre, a eu une mèche de cheveux entraînée entre le pignon et la chaîne du ratelier, plaie contuse étendue de la région fronto-pariétale droite. Repos, 20 jours.

OUTRAGES AUX AGENTS

Le sieur Lefebvre Louis, 49 ans, journalier à Bondues, ferme Couvreur, se trouvant hier en état d'ivresse sur la voie publique, a outragé les agents qui lui faisaient une observation.

M. Bouvet, commissaire de police du 2me arrondissement, a dressé procès-verbal à sa charge.

LE CONCERT DE « LA FRATERNELLE »

L'Harmonie « La Fraternelle » a donné Dimanche à 11 h. 30 son audition de la fête Sainte-Cécile.

Sous la direction de son distingué chef, M. Charles Dhérin, elle a exécuté brillamment les morceaux suivants : les contes d'Hoffmann (Offenbach), la Voix des Cloches (G. Parès) et Alsace (Andrieu).

Après l'audition, les sociétaires se sont rendus au siège, 128, rue de Gand, où eut lieu le Banquet traditionnel de 80 couverts.

A la table d'honneur, avaient pris place à côté du sympathique président, M. Paul Dubly, MM. Maurice Verschelde, président d'honneur, le dévoué chef Charles Dhérin, Aimé Cailliau, conseiller municipal, Henri Delattre, Alfred Gryspert, Thorez, A. Duforeau, Lamblin, Delobelle, membres honoraires et les membres de la Commission.

Au champagne, le président, M. Paul Dubly prit le premier la parole. Il remercia M. Maurice Verschelde qui a bien voulu accepter la Présidence d'honneur ; MM. Cailliau, Charles Dhérin et tous les invités. De-

---

FEUILLETON DU 29 NOVEMBRE. — No 54

FILM GAUMONT

LE FILS DU FLIBUSTIER

Grand Ciné-Roman
DE
Louis FEUILLADE
ADAPTE PAR
PAUL CARTOUX

HUITIEME EPISODE

LE MARCHAND DE POISON

OU JACQUES DEVIENT CONDUCTEUR DE TAXI ET PACOULIN REPREND SON METIER DE LIVREUR

« Il n'y a pas d'enfant qui n'ait réfléchi quelque peu aux bonnes leçons qu'on lui donnât, et à la manière dont on les applique, qui n'ait tenu ton raisonnement. Quelque métier que tu fasses, tu verras une contradiction flagrante entre tes actes et les enseignements que tu as reçus.

« S'il te fallait tendre l'autre joue quand tu as reçu une première gifle, ou oublier complètement les injures, ou te refuser à faire du mal à ton prochain, tu devrais renoncer à ce qu'on appelle dans notre société « la dignité », à te méfier des malhonnêtes gens et à servir ton pays lorsqu'il fait la guerre.

« Je prends ces trois exemples parce qu'il me semble que tu les as sous les yeux tous les jours.

— Il y a une différence, souvent, entre ces manquements obligatoires aux règles théoriques que l'on vous apprend, et les coups de Bourse, les maquignonnages ou les trafics scandaleux auxquels les gens de votre milieu se livrent.

— Différence d'intérêt et d'importance.

« La façon dont j'ai gagné mon argent et dont je le gagne encore ne regarde que moi, pourrais-je te dire.

« Je ne la considère pas comme plus malhonnête que celle dont usent la plupart de mes contemporains.

« Nous ne sommes plus à l'époque des Don Quichotte

« Il ne s'agit plus de lutter contre des moulins à vent ; nous sommes dans une mêlée où le plus fort triomphe évidemment des plus faibles, par des procédés qui ne sont pas toujours recommandables.

« Tu es sportif.

« Tu sais ce que c'est qu'un match de boxe.

« Y a-t-il rien de plus tragique que de voir un être, manifestement plus faible que son adversaire, écrasé, ensanglanté par les poings du vainqueur ? Bataille cruelle, mais qui donne assez bien l'image de ce qu'est le match que nous devons entreprendre, nous autres, tous les jours, avec nos concurrents.

— Je ne vois pas le rapport...

— C'est pourtant la même chose. La plupart du temps, le sang et les coups en moins.

« Je veux donc te dire que, au lieu d'engager avec moi un combat dont tu ne sortiras pas vainqueur, mets-toi à mes côtés.

« Je t'offre une situation de premier ordre ; je t'offre la facilité de travailler très honnêtement après moi. Je ne suis pas immortel : demain, tu seras seul maître de l'édifice que j'aurai construit. Libre à toi, à ce moment, de le détruire pierre à pierre, si tu juges que sa construction est due au vol, à l'agio ou à d'autres procédés répréhensibles.

« Mais, pour l'instant, je trouve misérable ton attitude, je dirai même ton ingratitude.

— Ingratitude !

« Vous oubliez, mon père, que pendant vingt ans vous m'avez complètement ignoré et que vous avez laissé ma mère dans le dénuement...

— J'ai racheté tardivement ma faute, mais je l'ai rachetée.

« Et ta morale si scrupuleuse t'enseigne beaucoup plus qu'à moi-même le pardon.

« Quand je dis ingratitude, je veux dire que je trouve singulier que tu acceptes d'une main, pour toi et pour ta mère, les avantages de la situation de ton père, que tu juges d'autre part malhonnêtement usurpée, et que de ta main gauche, qui ignore ce que ta main droite a reçu, tu frappes celui qui vous fait vivre.

— En effet, vous avez le bienfait cruel...

— Je ne t'aurais jamais fait allusion à ce que j'ai pu faire pour vous si tu ne me donnais pas l'occasion de tels reproches.

— Je suis pourtant bien libre de penser que vos actions sont répréhensibles et de vous empêcher de les commettre si je le puis ?

— Tu n'aurais pas trouvé cela tout seul. Perdonnel, que j'aime beaucoup, doit être pour quelque chose dans ta détermination.

— Je ne dis pas non.

— Oui, mais tu oublies que Perdonnel est un charmant philosophe.

« C'est un ami pour lequel j'ai la plus grande affection depuis toujours

« Il m'a vu grandir. Il sait comment je suis arrivé à la situation que j'occupe. Il m'a très souvent blâmé, je le reconnais, pour mes façons d'agir.

« Mais il a eu la sagesse de ne jamais rien faire qui pût contrecarrer mes projets C'est un homme qui connaît fort bien l'existence, qui s'en amuse et qui fait son plaisir de nos vices !

— Je ne m'amuse pas, moi ! Tout ce que vous faites me regarde, puisque je porte votre nom !

— Puisque j'ai bien voulu que tu portes mon nom.

« Je te pose encore une fois la question : veux-tu, oui ou non, être mon associé ou mon adversaire ?

— Ne m'obligez pas à prononcer des mots définitifs : demandez-vous, plutôt, si, oui ou non vous voulez modifier votre façon de faire et si vous voulez que nous soyions comme père et fils.

« Vous savez quelles sont les conditions de cette entente ?

« J'aurais le plus grand désir, vous n'en doutez pas, d'être pour vous l'enfant affectueux et reconnaissant que je devrais être.

« Vous auriez près de vous quelqu'un qui bénirait votre bonté et qui s'efforcerait de justifier la confiance que vous avez pu mettre en lui.

« Mais, pour cela, il faut que vous abandonniez certaines affaires et que vous vous contentiez de la fortune que vous avez amassée, sans chercher encore à faire de nouvelles ruines...

— C'est-à-dire que tu veux bien profiter des ruines que j'ai faites, si j'en ai fait. Mais tu ne veux pas t'associer à celles que je pourrais faire de nouveau ?

« C'est ce que j'appellerai « le modèle de l'honnête hypocrisie ».

Mais, à cet instant, Malestan s'attendrit sincèrement peut-être, car il exprimait un sentiment qui l'avait toujours beaucoup ému.

— Je vieillis, ajouta-t-il mélancoliquement, et Perdonnel lui-même m'a dit que je n'en avais plus pour longtemps à vivre si je continuais à me surmener.

« Je n'ai pas l'intention de cesser ma vie fiévreuse : mourir pour mourir, j'aime mieux ne pas mourir d'ennui,

« Lorsque je t'ai vu à Nice, dans les circonstances qui, tu l'avoueras, n'avaient rien qui puisse m'encourager à te reconnaître, j'ai pensé que tous les efforts que j'avais faits seraient perdus le jour prochain où j'allais disparaître.

« Je sais fort bien qu'à ma mort, il y aura un tollé général, que des milliers de personnes, même celles qui me font aujourd'hui les plus charmants sourires, pousseront un soupir de soulagement et que personne ne me regrettera.

« C'est là la destinée.

« La lâcheté des hommes est assez connue pour que je ne me fasse pas d'illusions sur ce point.

« Mais on n'a pas travaillé comme j'ai travaillé, on ne s'est pas battu avec la vie comme je l'ai fait, sans concevoir un orgueil, peut-être enfantin, de l'œuvre accomplie.

« Et je me suis dis en te voyant, solide, le regard clair, la mine audacieuse « Voilà un garçon qui, du moins, continuera à porter le nom de Malestan et le défendra contre les attaques dont il sera l'objet.

« Et puis, il n'y a rien de plus poignant, je te le jure, que ma solitude.

« Qui donc s'intéresse à moi ?

« Qui donc est le compagnon de mes heures de détresse ?

« Qui donc m'apaise quand je suis en courroux ?

« Je n'ai pas un ami, même pas un chien qui me regarde avec tendresse lorsque je me sens désespéré.

« J'aurais aimé que ce fût toi le compagnon de mes derniers jours, et j'au ais rêvé, je ne te le cache pas, en te voyant, que tu saurais parler comme il le faudrait à un homme qui a peut-être bien des torts, qui a commis peut-être bien des fautes, mais qui n'a jamais eu personne auprès de lui pour lui montrer un autre chemin que celui qu'il a suivi.

« La solitude est mauvaise conseillère.

« Jacques, tu aurais pu m'éviter, avant que je ne disparaisse du monde, bien des actions que j'ai commises parce que personne ne m'en a montré la méchanceté ou l'horreur.

« Une dernière fois, veux-tu être ce compagnon-là ?

— Oui, mon père, si vous consentez, je vous le répète, à modifier votre existence, si vous renoncez à toutes les affaires que vous avez en train, si vous quittez ce monde dans lequel vous respirez, à votre aise, et si vous voulez devenir vraiment un honnête homme.

— Je n'aime pas ces mots-là, et je n'admettrai jamais qu'un jeune homme de vingt ans me parle sur ce ton.

(A suivre).

Le 8e épis sera projeté à partir du 1er déc. à l'écran du CASINO, pl. du Théâtre, à Lille.
8527